

Créé en 2002 par le LCGB, le Centre Jean-Baptiste Rock a pour mission d'aider les personnes à (re)trouver leur place dans le monde du travail à tout âge, et ceci aussi bien par des actions destinées aux personnes à la recherche d'un emploi que par des actions ciblées auprès des employeurs.

*L'expertise de **Ute Drewniak** en coaching et en conseil est basée sur sa grande expérience professionnelle dans les diverses fonctions qu'elle a occupées dans une grande banque internationale. Elle maîtrise parfaitement la gestion des projets internationaux et travaille en langues allemande, anglaise et française.*

Depuis plus de 5 ans, elle se concentre sur les conséquences de la globalisation et du changement démographique pour la gestion des ressources humaines dans les entreprises. Experte reconnue internationalement dans les domaines de la diversité et de la gestion des âges, elle est l'auteur de nombreuses publications et intervient régulièrement lors de conférences internationales.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription se fait à l'adresse e-mail: abrand@jbrock.lu ou par téléphone au 00.352.246.946-21.

Votre inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement complet des frais d'inscription. Dès lors elle est ferme et ne peut pas être annulée.

Le nombre de participants par séminaire étant limité, le Centre J.-B. Rock prendra les inscriptions par ordre d'arrivée.

Le participant recevra une confirmation d'inscription, accompagnée d'informations utiles, avant le début du séminaire.

Le paiement s'effectue aux coordonnées suivantes :

Compte bancaire du Centre J.-B. Rock asbl : LU35 0019 1755 5630 4000

BIC (SWIFT) : BCEELULL

Intitulé : inscription formation PROGRESS



FORMATION

Gérer la diversité des âges au profit des entreprises

5 et 6 juillet 2010 (en allemand)
7 et 8 juillet 2010 (en français)



GERER LA DIVERSITE DES AGES AU PROFIT DES ENTREPRISES

Dans cette formation, vous apprendrez:

- Quelles sont les conséquences directes de l'évolution démographique sur la gestion de vos ressources humaines,
- De quelle manière votre entreprise peut se préparer et utiliser les données démographiques à son avantage,
- Comment votre entreprise peut recruter et gérer le personnel en alliant diversité des âges et compétitivité et en faire un avantage concurrentiel indéniable,
- Comment répondre aux attentes des marchés et des clients potentiels de façon dynamique et concurrentielle,
- Comment engager ou conserver les vrais talents.

Ce séminaire vous permettra de vous approprier la démarche et les outils de gestion et de recrutement du personnel dans le contexte du changement démographique, tout en ayant la possibilité de participer activement.

Le nombre restreint de participants permet une interactivité accrue tout comme des échanges d'expériences.

Vous pourrez ensuite directement utiliser les acquis de cette formation et les appliquer dans votre pratique quotidienne.

Public cible

Responsables RH et cadres, formateurs, consultants intéressés par la gestion des âges.

Intervenant: Ute Drewniak

Date :

- Séminaire de 2 jours en allemand
5 et 6 juillet 2010 de 9h à 18h
- Séminaire de 2 jours en français
7 et 8 juillet 2010 de 9h à 18h

Lieu

Chambre de Commerce
2 rue Alcide de Gasperi - L-2543 Luxembourg

Frais d'inscription: 150€

(boissons et repas de midi compris)

Délai d'inscription : avant le 28 juin 2010

Modalités d'inscription

Voir au dos de la brochure.

CONTENU DE LA FORMATION

A. Introduction

Le changement démographique, la pénurie de jeunes talents, le vieillissement des clients et des employés, le prolongement de la vie au travail, le cadre légal au Luxembourg, la discrimination, une gestion productive de la diversité des âges (Business Case)

B. S'engager à soutenir la gestion des âges

- Attitude individuelle face au sujet des tranches d'âges (préjugés et stéréotypes)
- Eléments clés pour les entreprises (qualification et employabilité, modèles de carrière, culture d'entreprise, organisation du travail, santé,...)
- Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour mon entreprise? (analyse de la situation actuelle, analyse de la structure des âges, identification des conséquences, pour l'entreprise et les RH, discussion de son propre rôle et de sa responsabilité, le double rôle des managers et des DRH, comment convaincre l'entreprise de la nécessité d'agir et trouver des pistes de départ)
- Échanges d'expériences entre les participants
- Présentation d'exemples de bonnes pratiques
- Thème à la mode ou thème durable : Comment pérenniser la gestion des âges dans l'entreprise?

C. La mise en œuvre

- Comment faire pour intégrer ce sujet dans notre quotidien professionnel?
- Quelles sont les tâches et les responsabilités des managers et des RRH/DRH?

